

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 752.284

Jeu de patience.

M. GILBERT RIBATTO résidant en France (Seine).

Demandé le 11 mars 1933, à 11^h 36^m, à Paris.

Délivré le 10 juillet 1933. — Publié le 20 septembre 1933.

On connaît ce genre de jeu de patience constitué par une boîte qui renferme des pions quadrangulaires juxtaposés, mais qui réserve, vide, l'emplacement de l'un d'eux.
5 Le jeu consiste à amener, par déplacements relatifs, les pions dans un ordre déterminé, à l'intérieur de la boîte; les déplacements et permutations n'étant permises que par glissement des pions sur le fond de cette
10 dernière. Ce jeu portatif présente l'inconvénient qu'il n'existe aucun lien entre la boîte et les pions de sorte que, volontairement ou accidentellement, il est possible de retirer ces derniers hors de l'enceinte
15 les contenant.

La présente invention se propose de remédier à cet inconvénient; elle perfectionne, en outre, la technique du jeu en rendant les permutations plus difficiles; certains éléments mobiles étant formés par la solidarité
20 de plusieurs pions en une seule et même unité.

Sur le dessin annexé et à titre d'exemple :

25 Les figures 1 et 2 représentent en plan et en coupe verticale la boîte, en forme de cuvette recevant les pions mobiles;

Les figures 3 et 4 montrent vue en plan et en coupe transversale la forme de réalisation d'un pion;

30 La figure 5 est une vue d'ensemble d'un exemple du jeu ainsi réalisé.

Dans le but de solidariser les pions mobiles avec la boîte les contenant, cette dernière, qui affecte la forme d'une cuvette métallique 1, porte, régulièrement répartis
35 aux sommets de carrés adjacents, des éléments de glissières fixes. Ces éléments de glissières sont réalisés en assujettissant, sur le fond de cette cuvette et aux points précités, des plots 2 qui sont constitués respec-
40 tivement par un corps cylindrique 3 que surmonte une tête 4, de forme carrée. Le corps 3 se prolonge, d'autre part, par un téton décollé 5 permettant sa fixation par rivetage.
45

Lorsque tous les plots 2 sont en position, ils réservent, entre les faces de leurs têtes, des chemins libres de glissement 6 parallèles
50 aux côtés de la cuvette 1. De préférence, les angles des têtes 4 que comporte chaque plot 2 sont légèrement abattus ainsi que le montre le dessin (fig. 1 et 2).

Un pion mobile sur le système de guidage exposé est également constitué par un corps cylindrique 7 qui possède une tête 8
55 de forme carrée. Ce corps comporte un téton décollé 9, ce qui permet de le river sur une plaquette 10 carrée, dont le bord est raidi par un cordon 11, venu d'emboutissage. Cette plaquette 10 est donc solidaire
60 d'un plot 12 analogue à ceux 2 que possède la boîte 1; les épaisseurs des parties consti-

tives de ces plots variant, seules, afin de permettre d'obtenir le jeu nécessaire à leur engagement réciproque.

Le pion peut être simple comme indiqué, 5 mais il peut aussi être également constitué par la réunion de deux plots qui sont :

Soit disposés sur une même ligne, la plaquette les unissant étant de forme rectangulaire (fig. 5);

10 Soit disposés dans des rangées et files parallèles, la plaquette les unissant pouvant être en forme d'L ou en forme de carré; les plots, dans ce dernier cas, correspondant à deux sommets opposés dudit carré (fig. 3 15 et 5).

Dans tous les cas, la tête carrée 8 de chaque plot 12 s'engage par ses quatre angles avec ceux correspondants de quatre plots adjacents 2 de la cuvette 1.

20 A titre d'exemple, et comme représenté, le jeu peut comporter :

1 grand carré;

2 L;

3 rectangles;

25 6 pions carrés.

Ce qui laisse libre, dans la cuvette, l'emplacement correspondant à deux pions carrés. Mais cette disposition n'est donnée qu'à titre d'indication et peut varier sans sortir 30 du cadre de l'invention.

Pratiquement, les bords de la cuvette sont emboutis comme représenté. (fig. 1, 2), les angles du fond sont abattus en 13 pour livrer libre passage aux poussières. Un des

bords comporte également une patte décou- 35 pée 14 qui n'est rabattue verticalement qu'après engagement des pions 10 sur les plots fixes 2 de la cuvette 1. Après relèvement de cette patte 14, les pions 10 sont définitivement emprisonnés, et, quoique 40 mobiles en translation, ne peuvent être extraits de la cuvette 1 les contenant.

La surface apparente des pions pourrait être laquée en couleurs.

RÉSUMÉ.

45

Jeu de patience, caractérisé en ce que :

a. Les pions, mobiles en translation dans la cuvette les contenant, ne peuvent être extraits de cette dernière;

b. Le fond de la cuvette et les pions sont 50 pourvus de plots semblables comportant un corps et une tête, de forme carrée; les plots étant répartis uniformément sur le fond de la cuvette de manière à constituer deux jeux 55 de glissières rectangulaires pour les plots que portent les pions mobiles;

c. Certains éléments mobiles sont constitués par la réunion de plusieurs pions, munis, dans ce cas, de deux plots qui sont soit en lignes, soit disposés dans des rangées et 60 files parallèles; les pions figurant, alors, un grand carré, un L ou une barrette;

d. Les pions réservent, libres, le logement de deux d'entre eux.

GILBERT RIBATTO.

Par procuration :

H. BOETIGER fils.

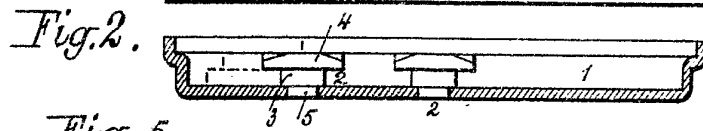
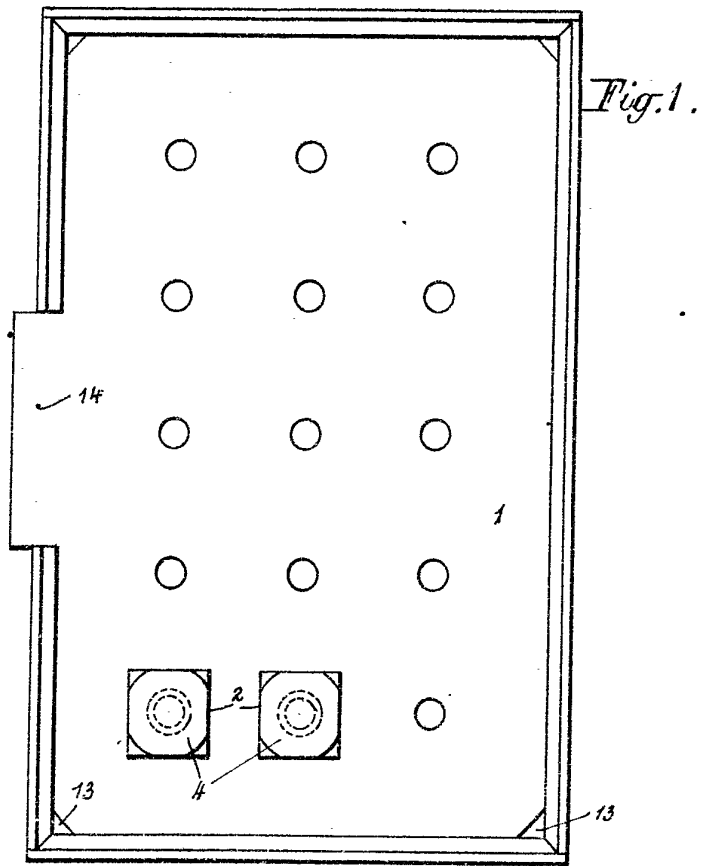


Fig. 5.

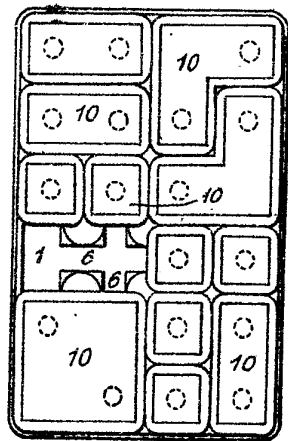


Fig. 3.

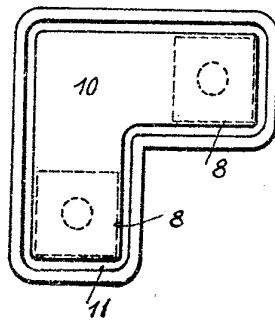


Fig. 4.

